



### INFORMATIONS PREALABLES A LA VISITE DU CHÂTEAU DE COUDRAY-SALBART.

- Pass sanitaire ou test PCR obligatoire.
- Une seule personne se présente à la billetterie pour s'acquitter du droit d'entrée.
- Elle se lave les mains au préalable avec du gel hydro-alcoolique (il y en a sur place)
- Les autres personnes du groupe attendent à la porte d'entrée.
- Nous vous recommandons le port du masque dans les parties closes, surtout pour la personne qui va acheter les entrées. Port du masque obligatoire pour les visites guidées.
- Si cela vous est possible, merci de régler vos entrées avec une carte bancaire afin d'éviter les contacts monnaie et chèque.
- Merci de respecter une distance minimale d'un mètre cinquante entre les groupes pendant toute la visite.
- Le château comporte des couloirs et escaliers étroits : il est souhaitable que les groupes échangent entre eux pour limiter les croisements dans les couloirs et les escaliers.
- Nous vous remercions de votre visite et du respect des consignes pour le bien-être de tous.

Association des Amis du Château du Coudray-Salbart.

1, place de l'église  
79410 ECHIRE  
Siret 78143031900017



+33 5 49 25 71 07  
[www.coudraysalbart.fr](http://www.coudraysalbart.fr)  
f coudray salbart  
[contact@coudraysalbart.fr](mailto:contact@coudraysalbart.fr)